



Les nouvelles priorités régionales, que sont la création d'emplois et la compétitivité économique, rencontrent le défi d'une géographie très hétérogène. L'ensemble des territoires composant notre région font toutefois l'objet d'une même attention soutenue de la part de notre institution.

Cette philosophie a guidé les orientations que nous avons données à la politique de la ville au niveau régional. Notre premier objectif est de « renforcer le développement économique et l'accès à la formation, l'apprentissage et l'emploi des habitants des quartiers ».

Les leviers sur lesquels nous appuyer pour avancer dans cet objectif sont nombreux : l'innovation sociale et numérique, que je porte également en tant que vice-président de la Région Hauts-de-France, en fait partie. Agir sur ce levier revient à faciliter le renouveau des modes d'entreprendre et à apporter de la créativité comme réponse à des besoins économiques, sociaux et urbains. Dans le même temps, l'innovation numérique et sociale constitue une richesse humaine dans les emplois qu'elle crée et dans les nouvelles coopérations qu'elle engage.

Cette méthode nous incite à renouveler nos modes de faire, à nous inspirer d'autres pratiques, à étudier collectivement les conditions de réussite des projets pour faciliter leur essaimage. Pour capitaliser sur le potentiel des quartiers en matière de développement économique, il est nécessaire de mieux détecter et soutenir les innovateurs de ces territoires.

La rentrée s'annonce riche de ce point de vue, grâce à un programme dédié au développement économique et à l'innovation pour les quartiers de la Politique de la ville en Hauts-de-France, accompagné par l'IREV :

- Le 21 septembre à Amiens, j'aurai l'honneur d'ouvrir le premier Pop-Up de l'IREV qui prend ses quartiers au Quai de l'innovation, un nouveau lieu dédié à l'innovation au cœur d'Amiens. Les 5 parcours proposés favorisent une appréhension plurielle du développement économique dans le cadre des contrats de ville. Une occasion supplémentaire de développer

son réseau et échanger sur les bonnes pratiques et actions dans le domaine du développement économique urbain.

- A l'occasion du 11^{ème} Salon Créer et pour la première fois, un itinéraire pour les porteurs de projets issus des quartiers est mis en place tout au long du 11 septembre après-midi. Pour les professionnels des collectivités, un workshop est organisé pour échanger sur l'émergence de projets dans les quartiers.
- Enfin, le mois de septembre signe la reprise du cycle sur l'innovation sociale et numérique que l'IREV déploie de juin à novembre avec le soutien de la Région Hauts-de-France. Ces sessions ont pour objectif de permettre aux participants de se saisir des questions de participation, de développement économique, de numérique au prisme de l'innovation.

Je me réjouis que le centre de ressources Politique de la ville Hauts-de-France qu'est l'IREV, présidé depuis un an par Milouda Ala, conseillère régionale, soit à vos côtés pour soutenir et développer l'innovation en Hauts-de-France. Soyez nombreux à participer à ces rencontres pour créer sur vos territoires les conditions d'un écosystème innovant et qui profite à tous.

Guillaume DELBAR, Vice-président de la région Hauts-de-France, délégué à la politique de la ville, au logement, à l'innovation numérique et sociale.

Pour cette rentrée 2017, l'IREV, centre de ressources Politique de la ville propose d'ouvrir une rubrique donnant la parole à un membre de sa gouvernance ou un acteur incontournable de la Politique de la ville en région chaque mois, une parole faisant écho à l'actualité de la politique de la ville en région.

Type d'actualites: [Information régionale](#) [1]

Dates: Jeudi 31 août 2017 - 02:00

Thématiques: [Développement économique](#) [2]

[Emploi, Insertion, Formation](#) [3]

[Politique de la ville - DSU](#) [4]

[Renouvellement Urbain](#) [5]

Publié le 31 août 2017

URL de la source (modifié le 18/09/2017 - 17:20): <https://www.irev.fr/actualites-0/parole-guillaume-delbar-vice-president-de-la-region-hauts-de-france>

Liens

[1] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/4317>

[2] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3678>

[3] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3682>

[4] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3692>

[5] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3697>